



**9° RENCONTRE DES PHOTOGRAPHES
DU 17 AU 19 OCTOBRE 2025
A MONTARNAUD**



Pour cette 9^{ème} saison, **Zoom photo Club de Montarnaud organise, du 17 au 19 octobre 2025**, son exposition de photographies d'auteurs, ouverte à tous. Celle-ci se déroulera à la Salle des Fêtes de Montarnaud.

Nous comptons sur votre participation.

Le Vernissage aura lieu le samedi 18 octobre 2025 à 18h00.



REGLEMENT

Le Thème de cette exposition est libre.

- 1.1 - Cette exposition est « **tout public** ». Nous comptons sur votre bienveillance et votre sensibilité artistique pour choisir vous-même ce que vous souhaitez exposer, dans le respect de chacun et des lois.
 - 1.2 - Le thème est libre, mais nous souhaitons qu'il y ait une cohérence dans le choix de vos photos.
 - 1.3 – Nombre de photos exposées : 5 par photographes.
 - 1.4 - Le format des supports est le suivant : **40x60cm ou 40x50cm.**
 - 1.5 - le support de la photo peut être **sous la forme de cadre, dibon ou forex...**
 - 1.6 – Pour les cadres photos les vitres et les passes partout sont autorisés. Ceux devront avoir un **bord fin de couleur noire.**
 - 1.7 - Possibilités d'accrocher un petit cadre explicatif sans détériorer le matériel d'exposition.
-
- 2.1 - Nous ne souhaitons pas faire de sélection des participants, et aimerions que chacun puisse exposer 5 photographies. Cependant, nous nous réservons le droit, en cas d'inscrit supplémentaire, de diminuer le nombre de photographies par personne.
 - 2.2 - L'auteur devra transmettre par courriel à zoomphoto34570@gmail.com les photos qu'il exposera sous forme planche contact au format pdf maximum 30 jours avant le début de l'exposition.
 - 2.3 - **Zoom Photo Club se réserve un droit de regard sur les photos exposées. Toutes photos choquantes ou inadaptées seront écartées. L'auteur sera prévenu afin qu'il puisse modifier sa sélection avant l'exposition.**
 - 2.4 - L'auteur devra préciser s'il s'agit d'une série ou de photos individuelles.
 - 2.5 - Dans un souci d'uniformiser la présentation de chaque exposant un fichier Excel comportant le modèle d'étiquette à placer à l'angle bas gauche de vos cadres vous sera transmis après la clôture des inscriptions.
 - 2.6 - Les photos présentées devront être cohérentes entre elles, c'est-à-dire ne porter que sur un seul thème (par exemple : animalier, architecture, photos de rues, portraits, ...) sans pour autant être une série.
-
- 3.1 - Les frais d'inscription sont de 20 euros.
 - 3.2 - La date limite des inscriptions est fixée **au 15 août 2025 à minuit.** L'inscription sera prise en compte et confirmée par mail à réception des 20 € demandés pour participation aux frais d'organisation et de publicité.
 - 3.3 – Le bulletin d'inscription est à transmettre par mail à l'adresse suivante : zoomphoto34570@gmail.com
 - 3.4 – Le règlement peut se faire par Chèque à établir à l'ordre de ZOOM Photo et à envoyer à Claudine Costa-Pioch, 4 route de la Boissière, 34380 Argelliers accompagné de la fiche d'inscription ou par virement bancaire **FR76 1660 7003 4798 2218 4313 214**
-
- 4.1 - L'accrochage des cadres se fera la veille de l'exposition.
 - 4.2 - **L'auteur veillera que le système d'accrochage du cadre soit solide et conforme.**
 - 4.3 - Tout système d'accrochage artisanale ne sera pas accepté.
 - 4.4 - Le poids du cadre ne doit pas excéder **4kg.**
 - 4.5 - Seul l'auteur ou un représentant désigné par lui accroche les œuvres sur des cimaises fournis par le club (si vous en êtes dotés, vous pouvez les utiliser).



4.6 - L'auteur est responsable de ses œuvres.

4.7 - Zoom Photo Club ne sera pas responsable en cas de détérioration du matériel de l'auteur.

5.1 - Un vote du public pour élire leur auteur préféré sera organisé durant l'exposition.

5.2 - **Zoom Photo Club se réserve le droit d'exclure du concours l'auteur qui n'a pas respecté les consignes d'exposition mentionnées supra.**

5.3 - Le comptage des votes se fera par deux membres du bureau à chaque fin de journée.

5.4 - Le résultat final sera communiqué à la clôture de l'exposition et diffusé sur son site internet.

5.5 - Les trois auteurs ayant eu le plus de voix se verront offrir un lot.

6.1 - Chaque exposant disposera :

- de 3 grilles de 1 m de large recouvertes d'un tissu noir.
- de cimaises fournies par l'organisateur.

6.2 - Les emplacements seront attribués par tirage au sort.

6.3 - L'accrochage par les exposants se fera **le 16 octobre 2025 entre 18h et 20h** et le décrochage **le 19 octobre 2025 entre 18h et 19h.**

6.4 - Vous avez la possibilité de vendre vos photographies, vous pourrez laisser à l'entrée de la salle sur une table prévue à cet effet vos cartes de visites et vos tarifs sur lesquels vos coordonnées devront apparaître de façon claire.

7.1 - Lors de la manifestation, Zoom Photo Club prendra des clichés photographiques qui seront diffusés sur différents réseaux de communication (Facebook, Instagram, sites internet...).

7.2 - Dans le cas où vous ne souhaitez pas être pris en photo, vous devez le signaler lors de votre inscription.

La Présidente
Claudine Costa Pioch



**Bulletin d'inscription 9^e rencontre des photographes
du 17 au 19 octobre 2025 à Montarnaud**

(à renvoyer avant le 15/08/2025 minuit à Claudine Costa-Pioch, 4 route de la Boissière, 34380 Argelliers ou par mail à zoomphoto34570@gmail.com)

Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél Fixe :

Tél Portable :

- Consens**
 Ne consens pas

A être photographié(e) par le club Zoom Photo Club Montarnaud lors de la manifestation.

CI-JOINT LE RÈGLEMENT DE :

€

Paiement : Chèque (à l'ordre de Zoom Photo)*

Joint au bulletin d'inscription

Virement bancaire

FR76 1660 7003 4798 2218 4313 214

*** A ENVOYER A CLAUDINE COSTA-PIOCH, 4 ROUTE DE LA BOISSIERE, 34380 ARGELLIERS OU PAR MAIL A : zoomphoto34570@gmail.com**

Date :

Signature :